

la Lettre de Maisons Paysannes des Deux-Sèvres

publication n° 11

Janvier 2016



Le mot du Président

L'année qui s'achève a été marquée par des événements importants, tant sur le plan général que sur celui concernant la vie de notre association nationale. Nous avons, en effet, célébré le cinquantenaire de la création des MPF, qui, en 1965, avaient pour but la "défense du patrimoine bâti et paysager", reconnues d'utilité publique en 1985, c'est à dire habilitées à recevoir dons et legs. Devenue organisme de formation déclaré, partenaire des ministères de la culture, de l'écologie, du logement, de la ville et de la jeunesse et des sports, soutenue par la Fondation du Patrimoine, notre association aborde son demi-siècle avec une équipe renouvelée, bien décidée à s'ouvrir davantage aux délégations locales, à se décentraliser autant que faire se peut, et à poursuivre un programme drastique d'économies au niveau du siège, tout en maintenant ses objectifs de protection du patrimoine et de l'environnement.

De tout cela il a été question lors de l'assemblée des délégués à Tours du 1er au 4 octobre dernier, avec des débats ouverts, francs et constructifs, entrecoupés de visites et d'excellents repas dans ce beau "jardin de France".

Sur le plan local, la vie de notre délégation a été marquée, hélas, par le décès de notre trésorier et ami Jacques Cadou, qui, au terme d'une longue et douloureuse maladie a rendu l'âme le 11 juillet dernier. Son sourire, sa gentillesse, sa disponibilité nous manqueront. Permettez-moi de remercier ici tous ceux qui ont manifesté leur amitié et leur émotion à cette occasion; je m'en suis fait l'écho auprès de sa famille. 2015 a été aussi l'occasion de trois belles sorties et d'une assemblée générale riche en découvertes.

Comme vous le savez, des textes importants relatifs à l'environnement et au patrimoine sont en discussion dans nos instances nationales, ils soulèvent de nombreuses questions tant sur les plans éthique, économique, social que politique. Il est à remarquer que les principaux candidats aux élections régionales ont fait figurer la protection du patrimoine et sa valorisation dans leurs professions de foi. Espérons que les faits ne démentiront pas les promesses.

A tous nos amis et adhérents je souhaite une bonne et heureuse année 2016, riche d'amitié partagée et de découvertes.

Claude Sapkas-Keller



ASSEMBLEE GENERALE DU 15 MARS 2015 A LA CRECHE

L'A.G des MPF79 s'est tenue dans la salle Jean Migault du restaurant "Les Pyramides" à La Crèche. Elle a rassemblé plus de 110 adhérents venus des Deux-Sèvres et des départements voisins.

Le président a ouvert la séance en présentant les excuses de Mr le Conseiller Général Jean-Marie Morisset, adhérent fidèle de notre association, et en saluant les nouveaux membres qui nous ont rejoints cette année: Mr et Mme Breillat, récemment installés dans leur belle maison de Champdeniers, Mr et Mme Garnier établis maintenant à Coulonges-sur-l'Autize et Mr Tourat, jeune maçon passionné par son métier.

Il a adressé un remerciement tout particulier à nos amis de Charente et de Vendée qui se joignent si fidèlement à nos sorties. Enfin il a expliqué pour quelles raisons (électorales) nous avons dû renoncer à louer une salle municipale et avons eu recours pour la seconde fois aux "Pyramides".

Une fois la séance ouverte, le compte-rendu de l'assemblée générale du 9 mars 2014 à La Crèche a été soumis à l'assemblée et adopté à l'unanimité.

Puis le président a présenté le rapport moral de l'année écoulée en commençant par adresser ses sincères condoléances à tous ceux qui ont connu des deuils familiaux et une pensée pour nos adhérents que la maladie tient éloignés de nos activités.

Sujet classique, mais toujours bon à rappeler, la mission des MPF est de protéger notre patrimoine, de le restaurer si possible, et de le maintenir dans son cadre naturel. Cette dernière mention "du cadre naturel" a déjà été reprise par nos amis des "Vieilles Maisons Françaises" et son importance a été soulignée dans l'éditorial du bulletin n°10.

Il a ensuite rappelé qu'une association, pour demeurer vivante, a besoin d'une part de nouveaux membres, mais aussi d'un rajeunissement de ses adhérents. C'est pourquoi une commission a été créée dans ce but autour de notre ami Bruno Petit. Parmi les questions qui se posent: faut-il établir une cotisation adaptée pour les jeunes? comment toucher le public scolaire en particulier ceux qui sont en formation professionnelle?...

Le chiffre de nos adhérents a connu une légère érosion et s'élève à 282 pour 2015. Mais nous restons troisième au plan national, et certaines ré-adhésions n'ont pas encore été effectuées.

L'année 2015 est celle du cinquantenaire des MPF. Bel anniversaire qui doit être l'année du redéploiement et de la croissance de nos activités: 5 sorties sont prévues et 2 stages sont programmés. Par ailleurs un concours photographique est organisé au plan national et on espère que nos amis des Deux-Sèvres y participeront nombreux.

Le président poursuit: "En ce qui concerne toutes ces activités et le moyen de les faire connaître, vous me permettrez quelques remarques relatives à la circulation de l'information. "Sur le plan personnel, nous vivons selon une nouvelle maxime: je partage donc je suis. Nous cherchons à valider notre existence sur les réseaux sociaux..." constate la psychologue américaine Sherry Turkle, qui ajoute "un modèle sans épaisseur s'est imposé et s'y est perdue l'idée d'une réalité complexe". Si nous nous contentons de comptabiliser les visites sur les différents sites des MPF, nous pouvons en tirer des satisfactions; mais si nous mettons en regard le nombre de ceux qui nous rejoignent, il y a une grande marge. Car, en effet, la réalité qui consiste à acquérir une maison plus ou moins ancienne, à la restaurer, à en calculer le coût et les délais, c'est une autre affaire qui ne se résout pas en quelques clics. La réalité est complexe, c'est pourquoi notre action doit être diversifiée et différenciée selon les publics visés."



Après ce rapport général, il passe au rapport financier qui sera repris en l'absence de notre trésorier, par notre vice-présidente. (voir ci-dessous)

Les votes ont eu lieu sur le rapport moral adopté à l'unanimité, et sur le rapport financier adopté à l'unanimité moins 3 voix. Puis, suivant l'ordre du jour, l'AG est passée aux questions diverses :

- parution du livre de Madeleine Audebrand "Maisons paysannes et patrimoine en Deux-Sèvres"
- Rappel des deux stages prévus: greffe d'arbres et murs en pierres sèches.
- Suite des informations concernant le différend avec la direction de Paris sur les nouveaux statuts proposés par le siège, ainsi que sur le déficit du budget prévisionnel du siège pour 2015.
- Proposition d'utiliser internet pour envoyer les convocations aux adhérents disposant de cet outil de communication.

Le repas a été servi sur place et l'après-midi a été consacré à une visite exceptionnelle de la forteresse du Coudray-Salbart et du village de Ternanteuil, qui domine l'ensemble.

Bilan financier année 2014

	au 01-01-2014	au 31-12-2014
Liquidités		
Compte chèques	8090,36	3042,50
Livret bleu	3124,55	8454,69
Espèces	75,75	75,75
Totaux	11290,66	11572,94
Résultat +282,28		

DEPENSES

frais bancaires	7,00
Assurance SMACL	85,94
Fournitures	144,21
Missions conseil (2013)	223,00
Téléphone	265,39
Frais postaux	869,64
Photocopies	908,59
Frais exceptionnels (ordi)	1091,12
Sorties et AG	
(salle,pot,repas,cars)	8284,22
Total :	11 879,11
Résultat recettes-dépenses +282,28	

RECETTES

Sorties et AG	7680,00
Reversement siège	4394,00
Intérêts livret 1,6%)	87,39

Total : 12 161,39

Bilan du trésorier :

Budget équilibré. Frais de fonctionnement: 30% frais de sorties 70%. Les postes des frais de fonctionnement sont quasiment incompressibles: courriers, photocopies.

Variations d'avec 2013: versements du siège en diminution -550€;

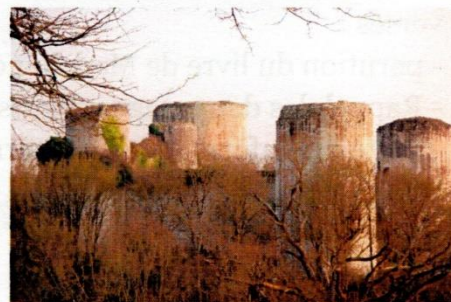
diminution des participations aux sorties -2900€; téléphone et frais postaux en diminution également (tarification pour envois en nombre)



RAPPORT D'ACTIVITES 2015

15 mars 2015

Après la tenue de l'assemblée générale, le matin, à La Crèche, nous avons, l'après-midi, grâce à l'amabilité de la municipalité d'Echiré et à la collaboration active des Amis du Château, visité la forteresse du Coudray-Salbart, ouverte exceptionnellement pour notre groupe. Des membres de l'association des Amis du Château, par ailleurs adhérents des MPF79, ont guidé les quatre groupes qui se sont répartis dans l'imposante construction du XII^e siècle. Bâtie sur un éperon rocheux dominant la Sèvre, elle a fait l'objet de restaurations remarquables, toujours en cours. Notre visite avait été introduite par un érudit exposé historique de notre ami Guy Poupin de Boisragon.



Cette visite exceptionnelle, de l'avis de tous, s'est poursuivie, pour les plus courageux sur le chemin du village de Ternanteuil qui surplombe le château. Là, Mrs Mondoloni et Bebien, adhérents des MPF 79, nous ont ouvert les portes de leur jardin pour découvrir une vue époustouflante sur la forteresse.

26 avril 2015

Escapade en Charente: MOUTON et ses environs.

La journée a débuté sous un beau soleil, par la découverte de la superbe église romane de Lichères admirablement restaurée, et sans doute une des plus belles de la région Poitou-Charentes.

Puis la vaillante troupe a fait la remontée de la rue principale de Mouton bordée de maisons anciennes, certaines restaurées, d'autres pas, mais qui révèlent un ensemble patrimonial et stylistique tout à fait intéressant.

En fin de matinée nous avons retrouvé Mr et Mme Lewis, les anciens propriétaires du château de Puy-Chenin, qui ont entrepris de restaurer le petit logis de Puy-Loyer, dominant une jolie vallée. Les travaux sont en cours pour redonner à ce logis sa noblesse d'antan.



Notre pique-nique dominical eut lieu dans la pimpante salle des fêtes d'Aunac mise à notre disposition par la municipalité grâce à l'entremise efficace et dévouée de J.L. Quéaux, par ailleurs cheville ouvrière avec notre secrétaire de la préparation de cette belle journée.

L'après-midi a été consacré à une passionnante visite du moulin de BAYERS, en service jusqu'en 1990, et qui est occupé par la même famille depuis 6 générations. Nous y avons été accueillis avec générosité: café, gâteaux, boissons diverses et avons eu peine à quitter ces lieux que les fils, les belles-filles et les parents nous ont ouverts et présentés avec une passion communicative. Enfin, l'après-midi s'est achevé par la visite du hameau de Petit-Fayolle, sur la commune de Lonnes. Cet ensemble de maisons anciennes a été restauré par une association membre de REMPART. Il est un modèle du genre, puisque le bâti ancien, soigneusement repris ainsi que les cheminements, est à présent offert comme gîte avec tout le confort souhaitable.

Cette belle journée s'est achevée par la dégustation de la galette locale dans la salle des fêtes d'Aunac.

20 septembre 2015

Balades autour de La Gravette et de Beauvoir-sur-Niort

Grâce à nos adhérents Anne et Bertrand de Vasselot de Régné, qui ont mis gracieusement à notre disposition leur belle propriété de La Gravette, ce dimanche s'est déroulé dans les meilleures conditions possibles.

Une fois déposé notre pique-nique dans la jolie salle des fêtes de nos hôtes, nos véhicules ont pris le chemin de Beauvoir et du moulin de Rimbault, remarquablement restauré par la commune et qui nous a été présenté par l'adjoint au maire de Beauvoir. De là, par des petits chemins nous sommes allés au logis de Rimbault que ses propriétaires, Mr & Mme Gaignard, absents ce jour-là, nous ont fait ouvrir. Logis aux nobles proportions, admirablement situé dans un beau paysage, et qui aurait reçu la visite du roi François 1er.

La matinée s'est achevée par la visite de l'église romane du Cormenier, récemment restaurée avec soin par la commune de Beauvoir.

L'après-midi a débuté par la visite du château d'Olbreuse, visite animée par l'association des Amis du Château, en tenue d'époque, qui nous ont narré l'histoire de la famille d'Olbreuse, de fameuse et illustre descendance.

La journée s'est achevée au domaine de Péré-la-Mothe dont le propriétaire, Mr Bastard de Crisnay, nous a raconté avec verve, humour et érudition la longue histoire. Puis il nous a invités à rester au château même pour déguster la fameuse brioche de Beauvoir et le verre de l'amitié. Quel personnage hors du commun et quelle demeure!



18 octobre 2015

Une brassée d'histoire à Marconnay et Sanxay

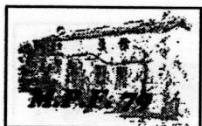
Encore une belle journée organisée avec le concours généreux de notre fidèle adhérente, Catherine Forestier, maire de Sanxay et propriétaire du château de Marconnay.

Par de petits chemins perdus dans la campagne, nous nous sommes rendus au beau château du CHILLEAU, propriété splendide, superbement entretenue, et qui nous a été présentée par son propriétaire. La chapelle du château située un peu à l'écart et non restaurée, a vu le mariage des parents du fabuliste Jean de la Fontaine. Elle conserve de belles boiseries qui mériteraient une sérieuse restauration.

Avant le repas, présentation et visite du château de Marconnay sous la houlette érudite et enthousiaste de sa propriétaire. Trente années de travaux n'ont pas suffi à rendre à ce bel ensemble médiéval tout son lustre passé; mais ce qui a été fait est déjà remarquable par la mise en valeur d'éléments architecturaux découverts.

Le repas de midi a été préparé par le fils de Catherine Forestier dans la salle des fêtes de Sanxay, mise gracieusement à notre disposition. Repas excellent et léger, très apprécié des convives.





L'après-midi, Mme le Maire nous a fait découvrir à pied quelques belles maisons de sa commune, puis, de l'autre côté de la vallée, la famille Mercier nous a ouvert son logis de La Boujatière, dont l'intérieur abrite une exceptionnelle cheminée Renaissance qui a traversé les siècles, intacte.

La journée s'est achevée par la découverte au sens propre, de la ferme de PUYRAVEAU, ensemble médiéval édifié autour d'une cour carrée fermée, demeurée intacte depuis des siècles, et actuellement mise en vente. Cette belle journée, sous le soleil, a clôturé en beauté les sorties de l'année 2015.

Allocution du président prononcée lors des funérailles de Jacques Cadou.

Jacques nous a quittés par un beau matin d'été, au terme d'un long et douloureux compagnonnage avec la maladie, dont il feignait de croire qu'il pourrait la vaincre. Il a vécu sa maladie, et je peux en témoigner, avec courage et sérénité, cette sérénité qui pouvait faire penser à certains qu'il était inconscient de la gravité de son état. Voici plus de 10 jours il confiait à l'un de nos amis venu le visiter "je n'ai pas peur de la mort!".

C'est ce sourire et cette élégance ultime devant la mort que je veux aujourd'hui souligner, parce que je les trouve admirables. car la vie de Jacques n'a pas été qu'un long chemin bordé de roses. Il a connu jeune les affres de l'abandon et du mépris, il a eu sa part d'ennuis familiaux, domestiques, économiques. Il aurait pu y répondre par la révolte, la rebellion, l'aigreur. Or, Jacques était, tout au contraire, sans aucune amertume. Pour l'avoir côtoyé de près à l'occasion de voyages, et d'autres dans cette assistance l'ont également éprouvé, j'ai vu que ce n'était pas un homme amer, mais un homme ouvert à la vie, curieux de tout, et jetant un regard bienveillant sur ses semblables. Jacques a pratiqué le pardon, la patience, l'ouverture. N'est-ce pas là une attitude de vertu?

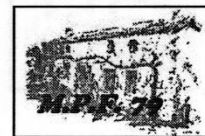
Pour tous nos adhérents qui le connaissaient de près ou de loin, il a été un compagnon charmant, aimable (c'est à dire digne d'être aimé) foncièrement gentil et attachant. Il a dans la discrétion la plus absolue pratiqué la vraie générosité, celle de donner un coup de main désintéressé dans les moments difficiles à qui devait tailler une haie, abattre un arbre, tondre un gazon surabondant ou réparer un véhicule. Et je ne parle pas de son action auprès de l'APLB de Charente (Association du Père Le Bideau), à laquelle il est resté fidèle toute sa vie.

Mais je ne veux pas faire de Jacques une statue : il avait ses humeurs, un entêtement tout breton (on n'est pas Cadou pour rien) et n'hésitait pas à parler franc lorsqu'on attaquait ses valeurs. Et puis, pourquoi le cacher, nous avons tous eu avec lui, ou à cause de lui, des aventures inénarrables : clés de voiture égarées, rendez-vous improbables, rencontres insolites, dont nous rions encore aujourd'hui. De sa belle voix un peu traînante, il nous disait "Tu crois?" ou alors "Ne me commande pas" si on lui rappelait l'heure ou un trajet erroné.

Et puis comment oublier l'amoureux des jardins et de la brocante? Il a fait de sa maison de Souché agrémentée d'un jardin de curé aux arbres taillés avec fantaisie, un invraisemblable bric-à-brac où lui seul pouvait se retrouver, et au milieu duquel trônait sur un coin de table l'ordinateur, symbole de sa vie d'ingénieur électronicien devenu informaticien à la MAAF.

Nous ne verrons plus son beau visage, sa haute silhouette, ses véhicules cabossés, sa distraction. Nous n'entendrons plus sa chaude voix nous saluer avec bienveillance et nous raconter sa dernière aventure. Nous lui souhaitons, comme on le dit en Afrique noire en de pareilles occasions, "que la terre lui soit douce et légère" et qu'il devienne le jardinier distrait du jardin verdoyant du Paradis.

Merci Jacques pour tout ce que tu nous as donné.



La Mort et L'Enfer : fresques et peintures subsistantes.

Voici une traduction d'un des cinq articles écrits en Anglais par Howard Needs sur le sujet des fresques pour le magazine « Deux-Sèvres Monthly ».

Pendant nos excursions avec MPF79 nous n'avons visité que peu d'églises avec des fresques encore existantes mais elles font quand même partie du patrimoine de pays et, dans le passé, elles faisaient partie de la vie quotidienne des paysans. Le sujet est un peu lugubre mais assez intéressant pour que je vous fasse part de mes expériences.

Il faut aussi dire qu'avec le nombre d'églises concernées et le nombre de scènes complètes ou partielles, un hobby comme celui-ci pourrait devenir une obsession! Cependant, j'ai évité cela en me concentrant sur le côté photographique du sujet et ma lecture s'est limitée à ce qui est nécessaire pour une bonne compréhension du sujet. Au temps du Moyen Age, c'était un sujet très sérieux pour l'Eglise catholique et ses fidèles et même aujourd'hui l'imagerie de l'Enfer tient l'imaginaire de populations complètes. En ces jours de jadis ces images pouvaient être vues dans les églises paroissiales et les cathédrales dans toute l'Europe – une imagerie pas pour les gens avec une âme douce mais sans aucun doute avec une classification de film interdit aux moins de 18ans.

En général le sujet de la Mort et de L'Enfer a deux thèmes principaux – l'un rappelle le quotidien de la proximité de la mort pour tous, dans un temps où la connaissance médicale était très limitée, et l'autre thème était les péchés des vivants et les punitions attendues ou à la mort ou au Jugement dernier.

Trois thèmes montrent la proximité de la mort. On peut trouver La Danse Macabre dans plusieurs églises, mais les peintures magnifiques de L'Abbaye Bénédictine de Saint Robert, à la Chaise Dieu (Haute-Loire) sont probablement les meilleures de France avec 24 personnages de tous les rangs de la société allant du Pape au mendiant en haillons, chacun avec un squelette représentant la mort les regardant par dessus l'épaule ou les tirant par le bras. L'Abbaye a aussi une série de très belles tapisseries sur la vie de Jésus, riches encore en couleurs et détails.

Les Trois Vifs et les Trois Morts étaient un sujet beaucoup plus populaire et on peut en trouver des peintures complètes ou partielles dans 87 églises en France dont L'église de Notre Dame, d'Antigny (Vienne) et La chapelle funéraire de Jouhet (Vienne). Trois jeunes nobles, parfois à cheval et parfois à pied, font une rencontre avec trois morts représentés habituellement par trois squelettes; les morts disant aux vifs « Nous étions comme vous êtes maintenant et vous serez comme nous sommes » - un gentil rappel de la proximité de la mort. Une fresque est à remarquer dans L'église abbatiale Saint-André de Lavaudieu (Haute-Loire). Elle est très bizarre et unique car la mort y est représentée par une femme vêtue entièrement de rouge. Elle est debout, jetant des flèches à une foule de personnages debout ou agenouillés – elle est la mort et les flèches représentent la mort noire – la peste.

L'autre thème – le jugement – est représenté principalement par Le Jugement Dernier qu'on peut trouver dans beaucoup de lieux mais une peinture murale très complète se trouve dans L'Eglise Saint Austremoine, à Issoire, Puy-de-Dôme. Nous visitons l'église il y a quelques années et comme d'habitude je me promenais à l'intérieur avec appareil photo et trépied, cherchant des fresques mais je ne trouvais rien – seulement des chapiteaux polychromes décorés et rien d'autre. À ce moment-là je remarquai que Martine n'était pas avec moi et après quelques minutes en cherchant je la trouvai dans le magasin de l'église - une alcôve du portail – et là était Le Jugement Dernier ; presque complet avec Saint Michel pesant les âmes des morts avec un démon tirant sa bascule, les morts qui remontent de leurs cercueils, les « bonnes âmes » étant menées au ciel et les « mauvaises » tirées vers l'enfer où une malheureuse était attachée à une roue tournante dans les feux de l'enfer. La peinture murale était immense mais la salle pas si grande et j'avais dû installer camera et trépied derrière le comptoir où il n'y avait pas de têtes en vue. Le personnel était amusé mais compréhensif. On peut trouver la même scène à Albi dans le chœur de la Cathédrale.

Dans le grand thème du Jugement dernier il y a quelques sous-thèmes qui apparemment sont souvent représentés séparément dans les églises (ou peut-être ont-ils été partiellement détruits dans un passé turbulent). La Descente aux Enfers peut varier depuis des démons qui poussent les malheureux dans un chaudron incandescent à une véritable descente dans les feux de la gueule de l'enfer. L'église St Martin, à Champniers (Vienne) ; L'église Notre-Dame, à Antigny (Vienne) ; et L'église Saint-Étienne, à Paulnay, (Indre) sont des exemples de cette peinture. Mais maintenant approchons-nous de mes peintures favorites: les Sept Péchés Capitaux et Le Cortège des Damnés – deux sujets apparentés mais chacun avec son propre thème.

Les Sept Péchés Capitaux sont à trouver entre autres à L'église St Martin de La Pommeraiie (Vendée) et à L'église St Sulpice de Roussines (Indre). Dans ces deux églises, chacun des sept péchés est représenté par une personne, une action et un animal; par exemple L'Orgueil est un roi avec sa couronne chevauchant un lion et L'Avarice, un cinquantenaire, les mains croisées sur sa bourse chevauchant un loup. Normalement la peinture complète consiste en sept personnes enchaînées l'une à l'autre, chacune chevauchant un animal, menées et tirées par deux démons vers l'enfer représenté par la béante gueule enflammée d'un animal ou d'un dragon.

Le Cortège des Damnés emmenés vers l'enfer est une représentation similaire avec des démons et la gueule de l'enfer mais les personnages sont différents. Ici cela concerne les niveaux différents qui se trouvent dans la société, par exemple un roi ou un riche marchand - au total six ou sept personnes et les femmes et les hommes cheminent en deux processions différentes avec chaînes autour du cou et tout nus comme à leur naissance. Nos Deux-Sèvres en ont un bon exemplaire à Chiché au prieuré de la Porraire – ces fresques ont été récemment découvertes et nettoyées et la chapelle du prieuré était ouverte pour le public pendant les Journées du Patrimoine Européen septembre 2014.

L'église St Genest, de Lavardin (Loir-et-Cher) possède une peinture semblable à celle de Chiché mais, presque perdue dans la richesse et la quantité des autres peintures murales de l'église. Comme je l'ai dit, les peintures de la Porraire ont été récemment découvertes. La chapelle a été utilisée pendant longtemps comme grange de ferme avec un étage construit pour stocker le foin. Elles étaient cachées mais aussi protégées par le foin pendant plus de deux cents années et maintenant par les soins du propriétaire elles sont révélées à tous et pour l'avenir.



Associés avec Le Jugement dernier sont Les Quatre Cavaliers de l'Apocalypse; ils ne sont pas souvent trouvés mais pendant des vacances nous avons visité La basilique Romane Saint-Julien, à Brioude (Haute-Loire). Après avoir admiré les peintures sur les colonnes et un balcon caché, nous avons trouvé un dôme avec une scène très sombre que l'on peut interpréter comme Les Quatre Cavaliers – mal illuminées, les couleurs sont étranges et difficiles à photographier mais cet exemple est le seul que nous ayons trouvé à ce moment. Saint-Julien à Brioude est richement décorée et une grande partie de l'église – principalement les colonnes de la nef et une mezzanine – est couverte par les peintures. Une église qui vaut la peine d'être vue.



Toute la région de la Haute Loire est riche en patrimoine roman et nous avons trouvé beaucoup d'églises et d'abbayes merveilleuses dans des coins oubliés, encore avec leurs fresques au lieu d'un intérieur morne et nu. Il y a beaucoup de régions en France riches de ce patrimoine peint mais les Deux-Sèvres et la Vendée ne sont pas parmi elles. Il y en a quelques exemples ici et là, peut-être quinze dans les deux départements au total, mais la majorité a été détruite ou effacée, probablement pendant les conflits religieux des 17ème et 18ème siècles, - c'est dommage mais c'est un encouragement pour des explorations plus poussées.

Howard Needs Largeasse, 05-11-20215

Et si on parlait de noix....,

La noix a été de tout temps un fruit-coque consommé par les humains. D'origine perse, elle est arrivée en Europe à l'époque glaciaire. Couramment consommée par les humains depuis longtemps, l'homme de Cro-Magnon mangeait des noix, il y a plus de 17 000 ans, elle est encore de nos jours un fruit dont on ne saurait se passer.

L'histoire nous apprend qu'elle fut même utilisée comme moyen de paiement par les paysans du Périgord au Moyen-Age, et que son commerce fut florissant puisque, au XVIIIème siècle, l'huile de noix fabriquée en Périgord était chargée sur les gabarres qui l'emmenaient à Libourne.

Outre le fruit, l'arbre est lui aussi reconnu pour ses propriétés, il est fort apprécié en ébénisterie, en sculpture, tournerie et menuiserie. La culture du noyer était fréquente dans notre région particulièrement dans les haies qui bordaient routes et chemins. La France est le 8ème pays producteur au monde.

Côté nutrition la noix est intéressante, son huile est une des rares sources naturelles d'oméga 3 - indispensables à notre vie - ces mêmes omégas 3 qui se trouvent aujourd'hui rajoutés à toute une gamme de produits dits "diététiques". Elle est consommable à froid et déconseillée pour la cuisson. L'intérêt d'un tel aliment semble certain dans la prévention des maladies cardiovasculaires.

En Poitou, on ne pouvait imaginer un repas traditionnel sans trouver sur la table un petit cruchon d'huile de noix que chacun utilisait à son gré.

Et maintenant? Où pouvons-nous trouver à fabriquer de l'huile de noix? Il ne reste plus beaucoup de moulins à huile dans notre région. Dans le sud de la région, à Couhé, situé sur la N10, il reste un "résistant" à la disparition de cette profession. Un jeune a repris il y a quatre ans un moulin à huile dont le propriétaire partait à la retraite. Il n'est pas facile de se faire une place dans ce marché qui est accaparé par de grosses unités. Lui privilégie les particuliers qui peuvent venir, chacun avec son sac de cerneaux qu'il a énoisés, pour faire presser sa récolte. Il repartira une heure après avec le précieux liquide.

Cependant, quelques conditions sont requises au préalable pour obtenir une huile de bonne qualité: ramasser les noix dès qu'elles sont tombées et les mettre dans un cageot, puis les laisser sécher un mois à l'air libre en coque, au soleil si possible. Attendre ensuite que le chauffage soit mis en route dans votre maison avant de casser les noix. Trier les mauvaises dont les cerneaux sont jaunes à l'intérieur, ne garder que celles qui sont blanches. Les faire sécher enfin dans un cageot avec un torchon au fond durant 2 à 3 semaines sur une épaisseur de 3cm environ dans une pièce chauffée. Il faut que les cerneaux aient un taux d'humidité de moins de 10%.

Pour rappel: 6kg de fruits en coque = 1,8kg de cerneaux de noix ou 2kg d'amandons de noisettes = 1L d'huile. Prix de la façon 2,80€/L (noix) et 3,50€/L (noisettes)

Huilerie Lacroix à Couhé tél : 05-49-59-16-73



Bulletin 2016

Texte envoyé par MPF Paris à toutes les délégations

Loi patrimoine : un texte qui ne peut satisfaire les associations, malgré le travail de concertation engagé auprès du rapporteur.

Communiqué du G8 Patrimoine du 09/10/2015

Le vote de la Loi « Liberté de création, architecture et patrimoine » est intervenu comme un couperet, ce mardi 6 octobre.

La commission culture et éducation de l'Assemblée nationale présidée par Patrick Bloche, rapporteur du texte, avait pourtant permis aux associations nationales de sauvegarde du patrimoine de défendre leurs points de vue et recommandations sur les différentes dispositions prévues, les associations étant même intégrées par amendement dans la composition des nouvelles commissions.

Cet important travail de concertation est resté lettre morte dans la mesure où la quasi-totalité des amendements présentés ont été rejetés.

Les associations « reconnues d'utilité publique » continueront à travailler sans relâche, désormais auprès des sénateurs auxquels le texte va être prochainement soumis. Rappelons les trois mesures particulièrement inquiétantes qui méritent d'être fortement amendées:

le **régime unique des « cités historiques »** qui, en voulant trop rapprocher le Code du patrimoine de celui de l'urbanisme, risque, sans garde-fous, de soumettre les règles de protection du patrimoine aux aléas de la libre administration des maires, là où le contenu des protections et leur pérennité doivent être garantis par l'État.

la **protection des abords**, pilier de la sauvegarde du patrimoine, mise en danger par une généralisation de périmètres délimités réduits.

le **régime de propriété des biens archéologiques**, dont on peut craindre qu'il ne dissuade les découvreurs de déclarer ces biens dans la mesure où la présomption de propriété au profit de l'État de tout bien reconnu d'intérêt scientifique ne s'accompagne d'aucune indemnisation.

Il faudra faire preuve d'un surcroît de vigueur et de conviction pour ne pas entériner avec cette loi la remise en cause de l'action de « Malraux et [de] Lang d'un seul coup » selon les propres mots ... de Jack Lang (Le Parisien du 18 septembre 2015).

Alexandre Gady, Président de la SPPEF (Société pour la protection des Paysages et de l'Esthétique de la France)

Olivier de Rohan-Chabot, Président de la Sauvegarde de l'Art Français

Bernard Duhem, Président de Maisons Paysannes de France

Jean de Lambertye, Président de la Demeure Historique

Henri de Lépinay, Président de REMPART

Alain de La Bretesche, Président de Patrimoine-Environnement

Philippe Toussaint, Président de Vieilles Maisons Françaises



NOUVELLES BREVES

- MPF Paris a décidé de réduire les cotisations pour les jeunes de moins de 26ans, étudiants et apprentis, demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA.

- Depuis deux ans, les stages que nous organisons ne recueillent que peu ou pas de participants. Nous avons décidé en C.A. d'organiser différemment ces activités.

D'abord, à la différence des années précédentes où les chantiers organisés ne duraient qu'une journée et laissaient en cours le travail réalisé - à charge pour le propriétaire de le terminer - ceux que nous prévoyons d'initier seront entièrement réalisés afin de donner de notre association une image intégrale de sérieux dans les ouvrages.

Ensuite nous avons décidé, pour l'instant, de contacter les comités d'entreprise de la région Niortaise afin de renouveler et rajeunir les participants. La plupart de nos adhérents ayant terminé leurs travaux, notre association ne peut que s'ouvrir à ceux qui, comme nous il y a de nombreuses années, sont confrontés à des problèmes de restauration et aimeraient profiter de notre expérience pratique au cours de ces stages.

Pour réaliser cet objectif il nous a semblé opportun de trouver un lieu fixe sur lequel nous travaillerions au cours de ces stages. C'est pourquoi nous lançons un appel à nos adhérents pour trouver une construction, un bâtiment "à taille humaine" (hauteur maxi 3m, problèmes de sécurité) sur lequel nous pourrions réaliser des chantiers de natures différentes : charpente, couverture, maçonnerie (murs et sols) jointoiement de murs, enduits, isolation murs et toitures etc..., le travail terminé devenant une "carte de visite" de notre savoir-faire aux yeux de ceux qui nous contactent.

Il serait souhaitable que cette construction se situât à distance de la maison d'habitation de façon à ne pas importuner ses habitants. Le propriétaire des lieux, qui bénéficiera d'une restauration exemplaire, devra ouvrir les portes de sa propriété à ceux qui désirent voir le type de restauration que nous proposons, les matériaux utilisés étant bien sûr à sa charge.

Il est enfin souhaitable que cet endroit soit d'un accès facile et disposât en périphérie d'espace pour pouvoir se mouvoir avec un petit groupe d'une douzaine de personnes maximum.

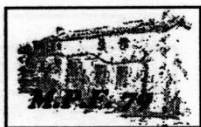
- Sortie d'un livre qui peut en intéresser quelques-uns :

"Pigeonniers, colombiers, fuies du Pays Mellois, l'inventaire"

de Jean-Luc Audé - 128 pages - 32€ publié à compte d'auteur

Disponible dans toutes les librairies, maisons de presse, supermarchés (SuperU, Intermarché)

- Il a été décidé en CA qu'à partir de l'année 2016, les convocations aux sorties seront adressées par mail aux adhérents qui en ont un, afin de réduire les frais postaux. Ceux et celles qui n'en bénéficient pas les recevront par la poste. La revue annuelle quant à elle continuera à être adressée par la poste.



POUR LES GOURMETS : CONFITURE DE NOEL AUX FRUITS SECS

temps de préparation: 45 minutes

temps de cuisson: 40 minutes

Ingrédients (pour 6 pots) :

- 1 citron
- 2 oranges
- 500g de pommes
- 1 kg de poires bien mûres
- 100g de pruneaux dénoyautés
- 100g de dattes
- 200g de figues sèches
- 200g d'abricots secs
- 100g de raisins secs
- 150g de cerneaux de noix
- 150g d'amandes
- 1 pincée de cannelle
- 1kg de sucre roux

Préparation de la confiture :

Brossez le citron et les oranges sous l'eau courante. Râpez leur zeste et presser leur jus, puis réservez.

Lavez les pommes et les poires sans les peler. Coupez les en petits morceaux et mettez-les dans une grande casserole. Ajoutez deux petits verres d'eau et laissez cuire à feu doux à couvert pendant 20mn.

Lorsque les fruits sont bien cuits, retirez les du feu. Passez les au tamis et recueillez le jus dans une grande casserole. Les fruits cuits serviront pour une compote.

Dans la grande casserole, ajoutez les jus et les zestes d'agrumes, ajoutez les fruits secs sauf les noix et les amandes, coupés en petits morceaux. Laissez reposer pendant 12 heures.

Au bout de ce temps, versez le jus dans une bassine à confiture. Ajoutez la cannelle et le sucre. Remuez et porter à ébullition en mélangeant. Laissez cuire 10 minutes.

Ajoutez noix et amandes concassées. Prolonger la cuisson 10 mn. Mettez en pots.

Conseil : prendre des fruits biologiques si possible (citron, orange, pomme, poire)

Quelques lignes de poésie

ArBre

“ Le mot lui-même dit le début des mots. Arbres, vous êtes dans l'abécédaire de la terre, la verte mémoire de nos âges. En vous, bruissent les rumeurs des ères disparues...

...Vous êtes, des millions d'années avant notre ère, les inventeurs de la photosynthèse, ce moyen inouï et jamais imité d'absorber par les feuilles l'énergie lumineuse pour en faire des sucres.. Aujourd'hui, seul un poète avide de vie végétative pourrait avoir envie de vivre de lumière....

...Lorsqu'un jour, nous aussi, nous vivrons de soleil, de lumière, cela voudra dire que nous avons cessé d'être des hommes pour devenir des anges. Je soupçonne donc les arbres d'être déjà des anges. Des anges déguisés, certes, camouflés sous des plumages de feuilles. Des anges qui volent peu, c'est vrai, mais qui possèdent un répertoire multiple : gazouillis, plaintes, ramages et grondements. Partout on y entend le chant grégorien des feuillus, le solo d'un Hêtre ou le péan d'un Peuplier. Le miserere de l'hiver ou le magnificat de l'été. Partout on y entend le chant d'un autre monde en l'église des vents. Oui les arbres sont bien des anges. Pensez-y quand vous les coupez.”

Extrait d'un article de Jacques Lacarrière reproduit dans la revue “Question de “ n°2.



La Fondation du Patrimoine peut vous aider à financer une restauration

La fondation du patrimoine peut aider financièrement les propriétaires d'**immeubles caractéristiques**, si ceux-ci ont au moins une façade principale visible de la voie publique (fermette, grange, maison de village, petit manoir rural, pigeonier, lavoir, four à pain, moulin,.....).

Les travaux doivent concerner le clos et le couvert du bâtiment.

Pour cela il faut compléter le dossier type de demande de Label auprès de la Fondation du Patrimoine.

Pour le Poitou-Charentes le dossier est à adresser à :

Aurélien Cravallée chargée de mission Deux-Sèvres et Vienne
1 bis rue Lebacles
86000 Poitiers
0549414554

Si le projet est agréé, et le Label décerné, la Fondation verse une subvention minimale de 1% du montant des travaux labellisés et le propriétaire peut déduire 50% du montant TTC des travaux de restauration labellisés de ses revenus imposables.

D'autres dispositions sont prévues pour les propriétaires non imposables.

Le choix des entreprises est libre pour effectuer les travaux, et il n'est pas imposé aux propriétaires d'ouvrir le bâtiment au public.

Pour obtenir toutes les informations, consulter le site internet de la Fondation : www.fondation-patrimoine.org.

MPF79 pourra aussi vous guider par les expériences de quelques adhérents.

Un après-midi d'information sur des entreprises utilisant des matériaux naturels et pratiquant les chantiers participatifs est organisé par Maisons Paysannes 79 le samedi 23 janvier à 14h à la salle des fêtes de Romans. Une participation de 2€ est demandée. Il est indispensable que les personnes intéressées s'inscrivent pour cette journée, de préférence par mail à : maisons.paysannes.79@aol.fr ou, en cas d'impossibilité, au n°06-18-01-14-27 (laisser message ou SMS et vos coordonnées) Parlez en autour de vous auprès de personnes susceptibles d'être concernées.

CALENDRIER DE NOS ACTIVITES



Sorties :

- 10 avril 2016 : AG à Celles-sur-Belle et visite des environs
- 12 juin 2016 : Charoux et Asnois
- 11 septembre 2016 : Airvault & St Loup Lamairé
- 6 novembre 2016 : Lusignan & Celle Lévescault

Contact :
Claude SAPKAS-KELLER
 La Grandmaison
 79410 SAINT-GELAIS
 Tél : 06 22 37 67 67

Site internet des Deux-Sèvres :
www.maisons-paysannes-79.org

Site national:
www.maisons-paysannes.org

PROGRAMME DES ACTIVITES DE M.P.F. CHARENTE-MARITIME

7 Février : AG St Jean d'Angély
 12 et 13 mars : Rencontres RPPAS Programme non communiqué
 (Réseau des Patrimoines des Pays Aunis et Saintonge) à Rochefort
 17 avril : Sortie Annepont
 19 juin : JPP (lieu à définir)
 26 juin : Sortie Meursac
 25 Septembre : Sortie Ile d'Oléron

Bulletin réalisé par : Claude SAPKAS-KELLER Avec la collaboration des membres du bureau

Ce bulletin d'adhésion n'est à utiliser que par ceux qui n'ont pas renouvelé leur adhésion à Paris ou par de nouveaux adhérents.

Bulletin d'adhésion (année civile en cours)

D'octobre à décembre, les adhésions et les abonnements peuvent être reportés sur demande sur l'année civile suivante.

**maisons
paysannes
de france**

8, passage des Deux-Sœurs
 75009 Paris
 01 44 83 63 63

☐ M. ☐ Mme Nom : Prénom :
☐ M. ☐ Mme Nom : Prénom :

Dans le cas d'une adhésion pour 2 personnes

Raison sociale : (Entreprise, personne morale)

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays :

Tél fixe : Tél mobile :

Email :

Adresse secondaire :

Code postal : Ville :

Profession :

Département d'affiliation choisi : 1 : 2 :

☐ Déjà inscrit : numéro MPF : ☐ Nouvel inscrit

J'ai connu l'association par : ☐ Bouche à oreille ☐ Site internet

☐ Presse ☐ Librairie/Ouvrages ☐ Salons/Foire ☐ Autres :

Date :

Signature :

Application des règles de la CNIL : les personnes concernées peuvent demander à tout moment la rectification ou la suppression de données. Les données recueillies ne figureront dans aucun annuaire public. Elles ne seront pas utilisées hors de MPF à des fins de prospection.

	Individuel	Couple, entreprise ou personne morale	Petit prix *** (jeune -26 ans, étudiants et apprentis, demandeurs d'emploi et bénéficiaires RSA)
Adhésion* + Abonnement** pour 1 département	☐ 52€	☐ 58€	☐ 34€
Adhésion* + Abonnement** pour 2 départements	☐ 69€	☐ 75€	☐ 45€
Adhésion* simple pour 1 département	☐ 30€	☐ 36€	☐ 12€
Adhésion* simple pour 2 départements	☐ 47€	☐ 53€	☐ 23€
Abonnement à la revue**	☐ 36€	☐ 36€	☐ 34€
* L'adhésion comprend la double appartenance à MPF et à l'association locale si elle existe. ** 4 numéros par an. Frais de port en sus hors France : 8 €. *** Joindre une photocopie du justificatif.			
Don pour soutenir l'association			
au niveau national (25€, 50€, 10€...)			€
pour mon 1 ^{er} département d'affiliation :			€

Un reçu fiscal vous sera expédié pour votre adhésion et/ou votre don (réduction d'impôt de 66 % sur les cotisations et dons dans la limite de 20 % du revenu imposable. Pas de réduction sur les abonnements. Entreprises: facture ou reçu fiscal, réduction d'IS de 60 % dans la limite de 5/1000^e du CA).

Adhésion et/ou abonnement	€
Don	€
Hors France (+8€) frais de port pour les abonnements	€
TOTAL	€